

# Elaboration d'une stratégie locale de lutte contre les inondations des bassins versants du Wimereux et de la Liane

## Elaboration des PPRI de la vallée du Wimereux et de la vallée de la Liane



## **Ordre du jour**

- **Contexte général**
- **Présentation de la démarche PAPI**
- **Présentation de la démarche PPRI**
- **Les rencontres avec les communes**
- **Discussions**

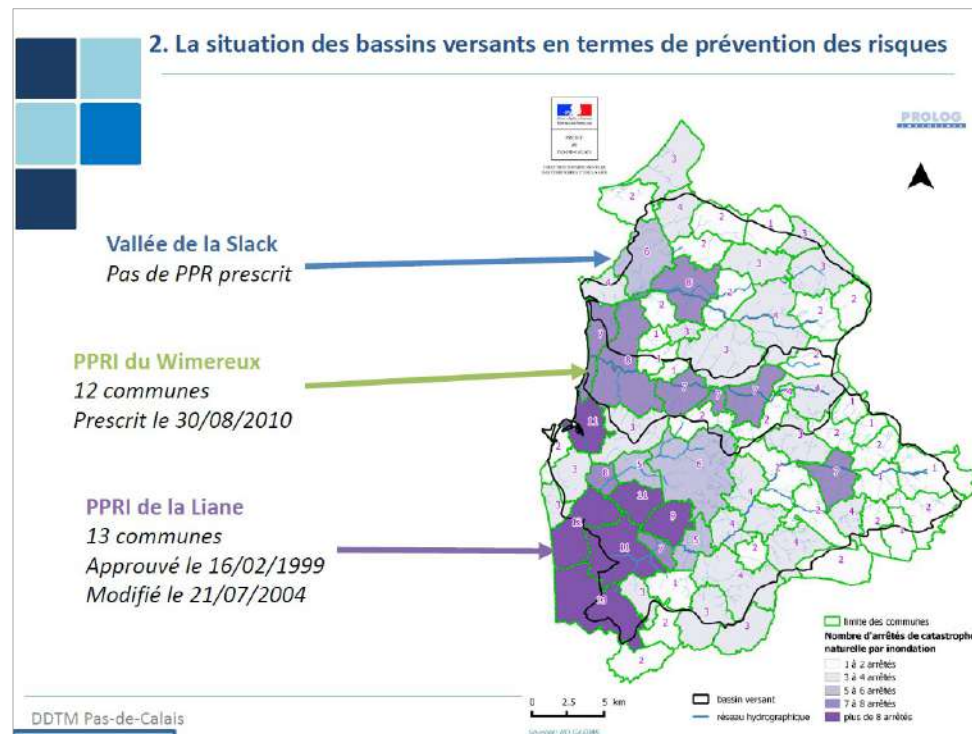
## Contexte général

### SYMSAGEB :

- Démarche PAPI au stade d'intention
- Labellisation du PAPI en juillet 2015

### DDTM 62 :

- PPRI du Wimereux prescrit en 2010 mais non approuvé
- PPRI de la Liane approuvé en 1999 et révisé en 2004



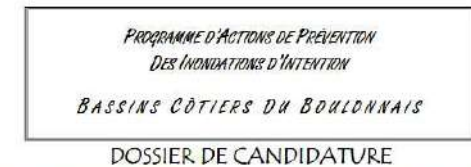
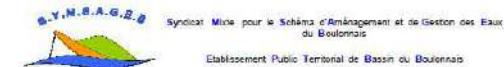
**Etude conjointe PAPI / PPRI sur les bassins versants du Wimereux et de la Liane**

# Présentation de la démarche PAPI

# Labellisation du PAPI d'intention

**9 juillet 2015** : labellisation du PAPI d'intention du Boulonnais sans aucune réserve par la Commission Mixte Inondations mais des recommandations

**5 février 2016** : signature de la convention cadre du PAPI entre l'Etat, le Département, l'Agence de l'Eau et le SYMSAGEB, en présence de Mme la Préfète du Pas-de-Calais



*Dépot le 10 Octobre 2014 - Decret modifié au 31 mars 2015*

Credit photo DREAL

**Objectif** : dépôt du PAPI complet été 2017



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

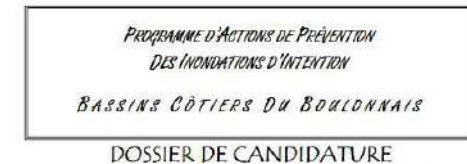




# Les recommandations de la CMI

*Courrier joint au dossier de séance*

- la réflexion territoriale à mener sur la GEMAPI
- la coordination avec les études (PPRL) et les actions de prévention des risques littoraux
- l'intégration du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI 2016 – 2021)
- le maintien d'un équilibre du programme d'actions du futur PAPI complet entre les différents axes
- Respect des obligations d'information préventive et de réalisation des PCS



*Déposé le 10 Octobre 2014 - Dossier modifié au 31 mars 2015*

Credit photo DREAL



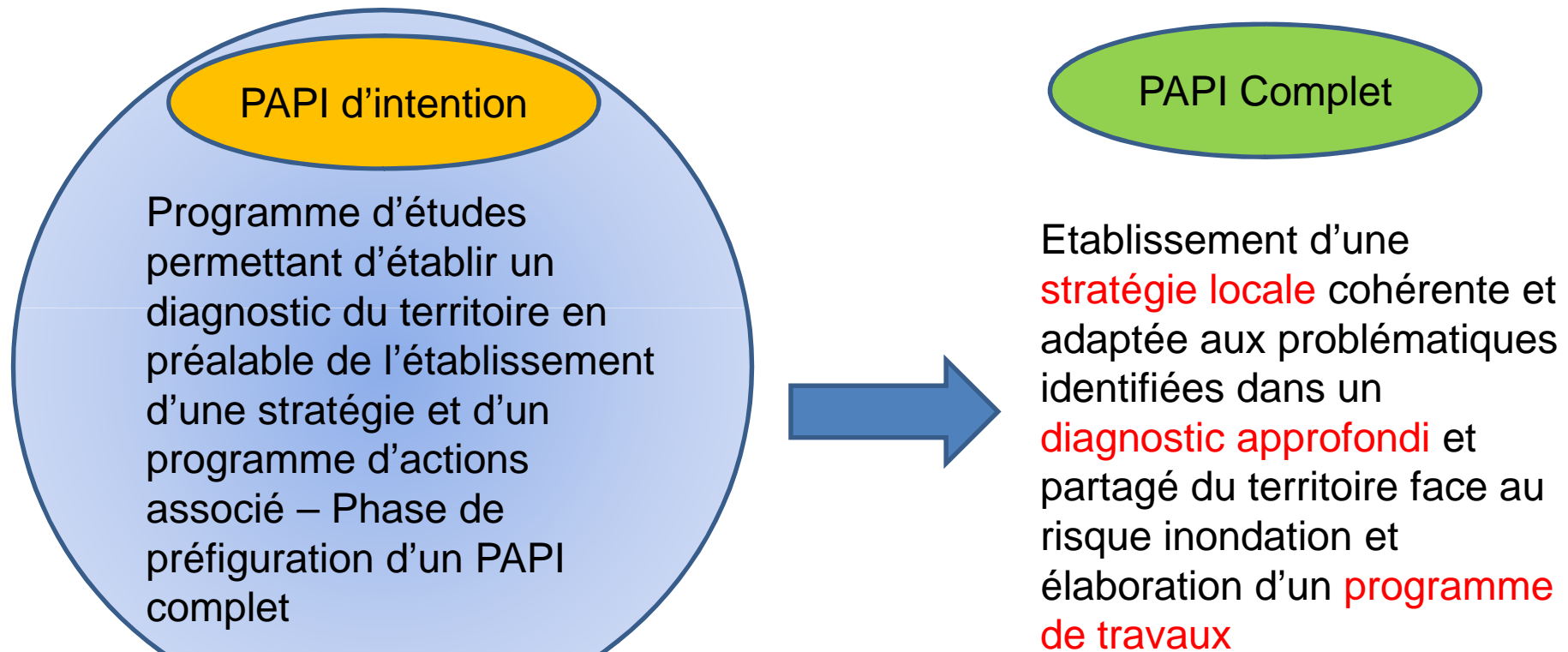
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER



# Principes des PAPI 2ème génération

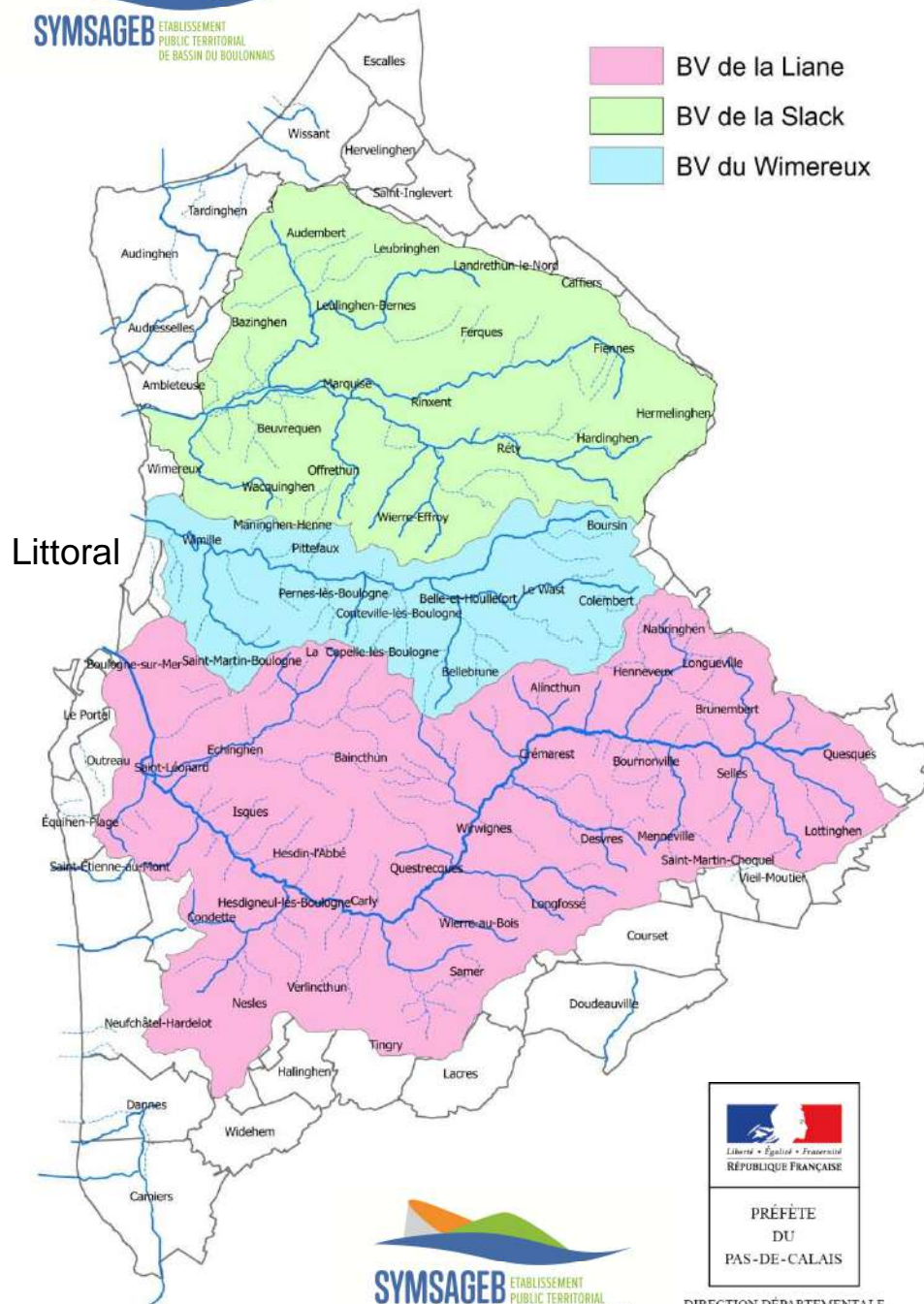
Périmètre : territoires homogènes au regard de l'aléa ➡ bassin versant

Démarche engagée dans le Boulonnais



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER





Littoral

# Le territoire

Ensemble du SYMSAGEB pour les actions de sensibilisation, communication, liées à l'urbanisation, l'agricole...

Les bassins versants de la Liane, du Wimereux et de la Slack pour les études hydrauliques, les stations de mesures...



## Les différents axes

Le dossier PAPI comprend plusieurs axes imposés, dans lesquelles des actions sont prévues

Axe	Nombre de fiches actions
axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	19
axe 2 : surveillance et prévision des crues et des inondations	4
axe 3 : alerte et gestion de crise	1
axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	5
axe 5 : actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	3
axe 6 : ralentissement des écoulements	A mettre en œuvre dans le PAPI complet
axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques	2



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER



## Les actions présentes dans ce PAPI

Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

- Etudes hydrauliques à l'échelle de tout le bassin versant de la Slack, du Wimereux et de la Liane, avec analyses coût-bénéfice multicritères
- Actions de communication et de sensibilisation
- Pose de 50 repères de crues ou échelles limnimétriques
- Faire vivre le site internet
- Aide à l'élaboration des DICRIM
- Animation d'un groupe de travail « agricole »

Axe 2 : surveillance et prévision des crues et des inondations

- Création d'un réseau de stations de mesures sur Slack, Wimereux et Liane après analyses des données ayant été collectées par les premières stations

Axe 3 : alerte et gestion de crise

- Aide à la rédaction des PCS



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER



## Les actions présentes dans ce PAPI

### Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

- Intégration du risque inondation et de la notion de non-aggravation dans les documents d'urbanisme y compris les avis ZAC
- Sensibilisation des agents des collectivités en charge de l'instruction des documents d'urbanisme (PC, CU, PA) pour donner des avis pertinents sur le risque inondation et la non-aggravation
- Animation d'un groupe de travail « urbanisme »
- Schéma de gestion des eaux pluviales

### Axe 5 : actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

- Animation de deux groupes de travail afin de prévoir les actions à inscrire dans le PAPI complet : vulnérabilité et habitats ; vulnérabilité et activités économiques

### Axe 6 : ralentissement des écoulements

A prévoir dans le PAPI complet

### Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques

- Seuls sont inscrits la surveillance et l'entretien des ouvrages existants
- Les travaux figureront dans le PAPI complet

# Groupement de commande DDTM-Symsageb sur le territoire du Boulonnais

Objectifs : Réalisation d'un groupement de commande SYMSAGEB/DDTM pour l'établissement d'une stratégie globale/PPR sur le territoire du Boulonnais.

Intérêt (avantage/force/utilité) :

- Mobiliser les compétences
- Réaliser des économies concernant les études prévues sur les bassins versants de la Liane et du Wimereux.
- Partager les connaissances et la démarche visant à établir un programme d'actions.



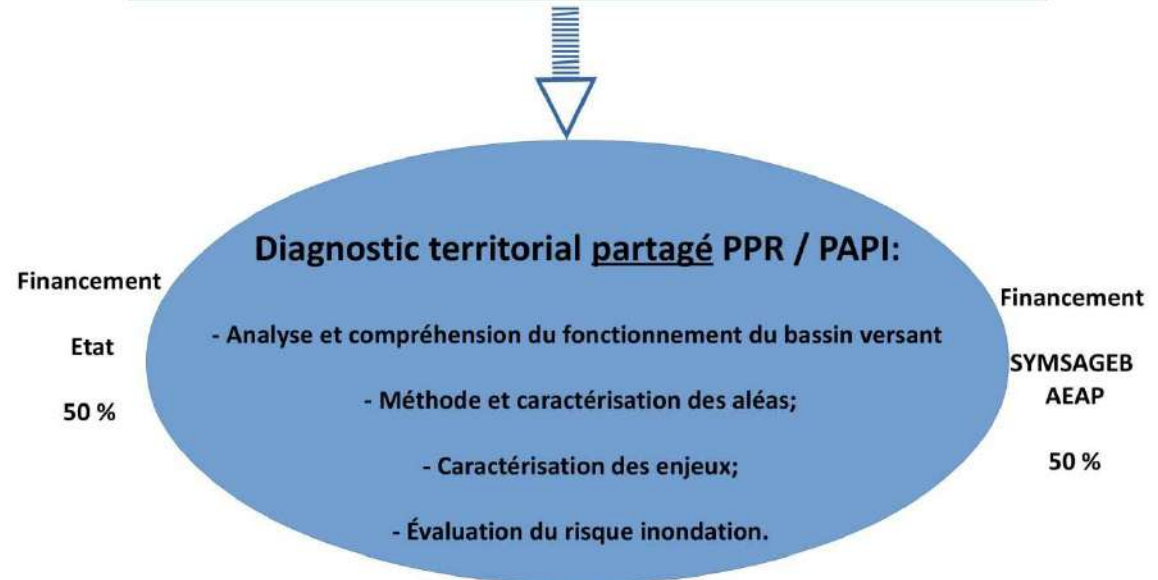
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER



**Groupement de  
commande DDTM-  
Symsageb  
sur le territoire du  
Boulonnais**

Mise à disposition du LIDAR sur l'ensemble du bassin versant du boulonnais +  
prestation topographie complémentaire pour l'étude

Financement Etat à 100% (FPRNM)



Financement  
Etat  
50 %

Financement  
SYMSAGEB  
AEAP  
50 %

**PPRi**

élaboration Wimereux  
Révision PPRi Liane  
- Projet de PPRi  
- Consultation Officielle  
- Enquête publique

Financement  
Etat : 100 %

**PAPI du Boulonnais**

- Analyse coût-bénéfices  
- multicritères  
et environnementale
- Propositions d'aménagements  
- Elaboration  
de la stratégie locale  
et du programme d'actions

Financement  
SYMSAGEB : 40 %  
AEAP : 20 %  
État : 40 %



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER





# Présentation de la démarche PPRI

## Historique du PPRI du Wimereux

- Prescription du PPR sur 12 communes le 30 octobre 2010
- Élaboration du PPR débordement du Wimereux de 2010 à 2012
- Avis défavorable de la commission d'enquête en juillet 2012
- Relance en 2014 d'une étude hydrologique et mise en cohérence des 3 bassins versants du boulonnais, construction d'un modèle hydraulique du cours d'eau
- 2016 poursuite de l'élaboration du PPR du Wimereux dans le cadre d'un groupement de commande PAPI/PPR
- Objectif d'approbation du PPR en 2018

## Historique du PPR de la Liane

- Prescription du PPR sur 13 communes le 3 juin 1996
- Approbation du PPR de la Liane le 16 février 1999
- Annulation partielle et révision du PPR par décision du tribunal administratif le 23 avril 2001 sur 4 communes
- Arrêté approuvant la modification du PPR le 21 juillet 2004
- Relance en 2014 d'une étude hydrologique et mise en cohérence des 3 bassins versants du boulonnais, construction d'un modèle hydraulique du cours d'eau
- 2016 révision du PPR de la Liane dans le cadre d'un groupement de commande PAPI/PPR
- Objectif d'approbation du PPR en 2018

## Les communes du bassin versant du Wimereux

COLEMBERT

LE WAST

BELLEBRUNE

BELLE ET HOULLEFORT

WIERRE EFFROY

CONTEVILLE LES BOULOGNE

PERNES LES BOULOGNE

PITTEFAUX

MANINGHEN HENNE

WIMILLE

BOURSIN

WIMEREUX

SAINT MARTIN BOULOGNE

HENNEVEUX

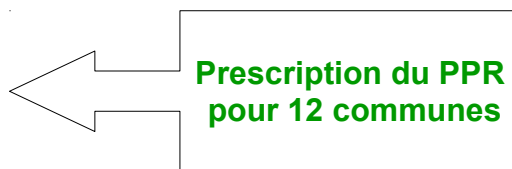
ALINCTHUN

RETY

LA CAPELLE LES BOULOGNE

BAINCTHUN

CREMAREST



### Les phénomènes étudiés dans le cadre du PPR :

- Étude du débordement du Wimereux et de ses affluents
- Étude des ruissellements et de la remontée de nappe pour les communes du bassin versant

### Analyse des enjeux dans la zone inondable :

- Les parties actuellement urbanisées
- Les parties non urbanisées ou ZEC

## Les communes du bassin versant de la Liane

DESVRES  
LONGFOSSE  
NEUFCHATEL HARDELOT  
BAINCTHUN  
TINGRY  
NESLES  
ECHINGHEN  
CONDETTE  
OUTREAU  
SAINT MARTIN BOULOGNE  
BOULOGNE SUR MER  
VIEL MOUTIER  
WIERRE AU BOIS  
VERLINCTHUN  
LA CAPELLE LES BOULOGNE  
LE PORTEL  
COLEMBERT  
BELLEBRUNE  
COURSET  
LACRES  
HALINGHEN  
WIDHEM  
EQUIHEN PLAGE

ALINCTHUN  
BOURNONVILLE  
CARLY  
CONDETTE  
CREMAREST  
HESDIGNEUL LES  
BOULOGNE  
HESDIN L'ABBE  
ISQUES  
QUESTRECQUES  
SAMER  
SAINT ETIENNE AU MONT  
SAINT LEONARD  
WIRWIGNES  
QUESQUES  
SELLES  
LOTTINGHEN  
BRUNEMBERT  
SAINT MARTIN CHOQUEL  
HENNEVEUX  
LONGUEVILLE  
NABRINGHEN  
MENNEVILLE



Prescription du PPR  
pour 13 communes

### Les phénomènes étudiés dans le cadre du PPR :

- Étude du débordement de la Liane et de ses affluents
- Étude des ruissellements et de la remontée de nappe pour les communes du bassin versant

### Analyse des enjeux dans la zone inondable :

- Les parties actuellement urbanisées
- Les parties non urbanisées ou ZEC



## Rappel des objectifs du PPR

**Diminuer la vulnérabilité d'un territoire** en réglementant l'urbanisme qui va de l'interdiction de construire dans les zones les plus dangereuses à la possibilité de construire sous certaines conditions.

### Méthode

- ✓ rassembler la connaissance des risques sur un territoire donné,
- ✓ déterminer les zones exposées aux risques centennaux.

### Finalité

- ✓ interdire ou réglementer les projets de construction ou d'aménagement,
- ✓ définir des mesures relatives à l'existant,
- ✓ orienter le développement vers des zones moins vulnérables

Le P.P.R. approuvé est annexé au PLU et vaut **servitude d'utilité publique**, il réglemente les usages et l'aménagement des secteurs situés en zones inondables.

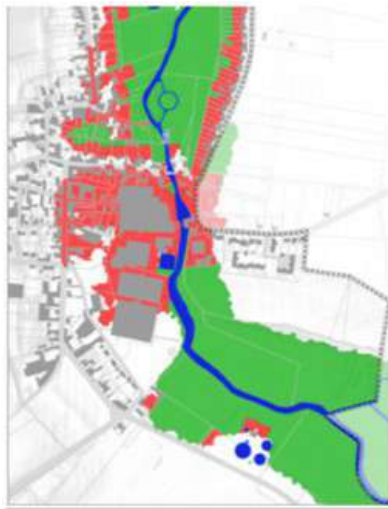
## Le contenu du dossier PPR :

- une note de présentation,
- un règlement,
- des cartographies (aléa, enjeux, zonage)
- un bilan de concertation

### Aléa centennial



### Enjeux



### Zonage réglementaire



Le croisement de l'aléa et des enjeux PPR donne la cartographie du zonage réglementaire

Junin 2016

Phase 1  
Diagnostic

**PARTIE COMMUNE**

Phase 2

Aléas

Concertation

Phase 3

Enjeux

Concertation

Fin 2016

Phase 4  
Évaluation  
du risque

Concertation

Avancement du PPR

Projet de  
PPRI

Concertation

Consultation  
officielle

Enquête  
publique

APPROBATION  
2018

ACB – AMC  
Analyse  
environnementale

Concertation

Avancement du PAPI

Propositions  
d'aménagement

Concertation

Stratégie et  
programme  
d'actions

Concertation

PAPI COMPLET  
2018

# Rencontres avec les élus et les acteurs locaux

## Déroulement :

- Rencontres dès la phase 1 de la partie 1 →
- **15 - 16 juin : Réunions par groupement de communes (bassin versant et EPCI)**
- Du 27 juin au 8 juillet : Réunions individuelles
- Octobre : Journées spécifiques sur le fonctionnement hydraulique de secteurs particuliers (CCTP + autres éventuels)

### PARTIE 1 – PARTIE COMMUNE

#### Diagnostic territorial

Phase 1 - Diagnostic et compréhension du fonctionnement du bassin versant

Phase 2 - Méthode et caractérisation des aléas

Phase 3 - Caractérisation des enjeux

Phase 4 - Évaluation du risque inondation

### PARTIE 2 – PAPI

Phase 1 – Analyse coût-bénéfices-multicritères et environnementale

Phase 2 – Propositions d'aménagements

Phase 3 – Elaboration de la stratégie locale et du programme d'actions de lutte contre les inondations

### PARTIE 3 – PARTIE PPR

Phase 1 - Projet de PPRi

Phase 2 - Consultation Officielle

Phase 3 - Enquête publique





## Objectifs :

- Obtenir des **informations d'inondations** sur des événements historiques
  - Débordements et ruissellement
  - Affluents
  - Interactions avec la nappe phréatique
- Apprécier finement **les problématiques hydrauliques** locales
- Identifier **les enjeux** (gestion de crise, projets, ...)
- Recueil de **documents communaux** (PLU/POS, PCS, DICRIM, réseaux d'eaux pluviales, ...)

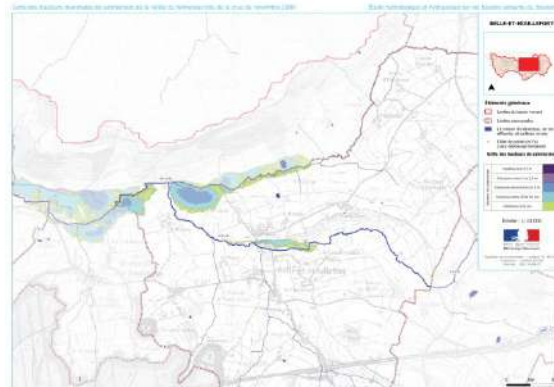


Références : 07/2020 | Département : 59 | Cours d'eau : 140000000 | Ville : Valenciennes-la-capelle  
Date : 27/12/2009 | Révisé : 18/01/2010 | X : 20100 | Y : 46850 | Ouvreuse : 207



## Réunion d'aujourd'hui :

- Mise en place de la concertation
- Discussions sur les événements historiques (2009, 2012, 2014, ...) et le fonctionnement hydraulique des bassins versants
- Support :
  - cartes historiques des crues de novembre 2009 et novembre 2012 déjà modélisés (étude 2014-2015)
  - questionnaire



**PPRI** DE LA VALLÉE DE LA LAWE

**Questionnaire d'enquête**  
**Historique des inondations et enjeux présents sur le territoire de votre commune**

La phase 1 de la procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'inondation de la vallée de la Lawe a pour objectif de retracer **l'historique des inondations** sur le territoire de votre commune et d'identifier également les **enjeux** présents à proximité des zones potentiellement inondables, le long des cours d'eau.

Le questionnaire d'enquête ci-dessous doit nous permettre de mettre à profit **vos connaissances locales** du fonctionnement des inondations dans votre commune, des désordres constatés par le passé ainsi que des enjeux régulièrement touchés.

Plus vos informations, commentaires et explications seront nombreuses, plus la reconstitution du fonctionnement hydraulique du bassin versant et des crues historiques (débordement et remontée de nappe) ou des phénomènes de ruissellement sera précise. Ce document nous servira de base de discussion lorsque nous viendrons vous rencontrer en personne au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin 2016.

Une fois remplis, ces questionnaires sont à renvoyer au bureau d'études PROLOG INGENIERIE à l'adresse suivante :

PROLOG INGENIERIE  
11, rue Auguste Lacroix  
69003 Lyon

**Merci d'avance pour votre participation**

**A / Renseignements**

Nom et Prénom	
Organisme ou commune	
Fonction	
Coordonnées (téléphone et adresse courriel)	
Date de réponse au questionnaire	

**Merci pour votre attention**